

LES AVANTAGES DE LA RENOVATION DES ROULEMENTS

La rénovation des roulements offre aux entreprises l'opportunité de réduire les arrêts-machines, de réaliser des économies, de maîtriser leurs déchets et de contribuer au développement durable.

Catégorie 0 : inspection

Elle englobe l'inspection des roulements usagés (ou stockés pendant une longue période) et la comparaison par rapport aux caractéristiques d'origine. Ce processus implique les étapes suivantes :

1. *Nettoyage*



2. *Essai non destructif*



3. *Inspection visuelle au microscope*



4. *Contrôle des dimensions*



5. *Emission d'un rapport*



Remarque : des recommandations sont généralement formulées concernant le traitement adéquat ou la catégorie de rénovation appropriée.

Catégorie I : reclassification (requalification, récupération)

Elle englobe toutes les opérations d'inspection (Catégorie 0) et les opérations supplémentaires suivantes :

6. *Réparation mineure : lustrage et léger polissage des surfaces inactives et actives, rectification des rayures et sillons.*



7. *Démagnétisation*



8. *Contrôle des dimensions*



9. *Ré-assemblage (incluant si nécessaire le rivetage de la cage)*



10. *Essai dynamique (si nécessaire) :*

rotation des bagues du roulement afin d'évaluer le niveau sonore, détermination des caractéristiques de couple et/ou de paramètres fonctionnels similaires.



11. *Lubrification / protection anti-rouille*



12. *Conditionnement*



Catégorie II : remise en état

Elle englobe toutes les opérations d'inspection (Catégorie 0) et de reclassification (Catégorie I), ainsi qu'une ou plusieurs des opérations suivantes :

13. Remplacement d'éléments roulants si nécessaire, installation d'éléments roulants surdimensionnés (de même diamètre nominal [cf. Autres interventions]).



14. Rénovation de la cage ou remplacement par une cage identique



15. Changement de composants usés (joints, segments d'arrêt, etc.)



16. Rectification ou polissage et/ou traitement des surfaces de montage selon les besoins afin de rétablir les dimensions nominales d'origine de la surface extérieure et de l'alésage du roulement



17. Polissage des pistes (dans la limite d'un enlèvement de matière de 13 µm par surface)



Catégorie III & IV : rénovation de niveau 1 à niveau 2

Elle englobe toutes les opérations d'inspection (Catégorie 0) et de reclassification (Catégorie 1) déjà mentionnées, ainsi que, si nécessaire, des opérations de remise en état (Catégorie II) et une ou plusieurs des opérations ci-dessous :

18. Rectification des pistes jusqu'à 75 µm par surface et 300 µm si le diamètre extérieur $D > 400\text{mm}$

18.



19. Installation d'éléments roulants de diamètre nominal supérieur (cf. opération 13)

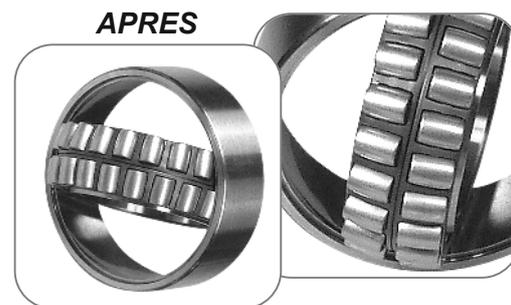
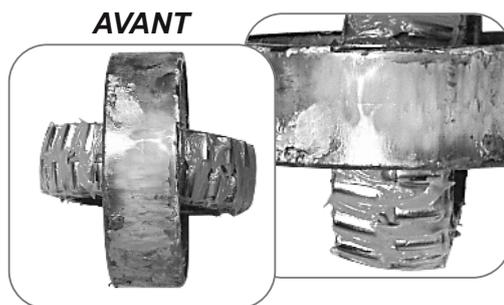
22.



20. Installation de la cage d'origine résinée ou d'une cage neuve (cf. opération 14)

21. Remplacement ou substitution de composants en vue d'améliorer des performances ou des propriétés

22. Installation d'une bague neuve (niveau 2)



Pour plus d'informations, contactez-nous.

www.direct-transmission.fr - michaud@michaud-chailly.fr

► N° Indigo 0 825 002 555

► N° Indigo FAX 0 825 340 785